

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION

cocher la case correspondante

CRÉATION	X
AVENANT	
RECONDUCTION	



Pour toutes demandes, les renseignements ci-dessous seront renseignés ou vérifiés et feront l'objet d'un envoi sur la boîte fonctionnelle de la section de l'administration :

- NOM ET LA QUALITÉ DU ou DES SIGNATAIRES :

Adjudant-chef David LAURENT, commandant la brigade de GOURIN
Monsieur le Maire de GOURIN M.Hervé LE FLOC'H

- ADRESSE COMPLÈTE DU ou DES SIGNATAIRES :

Brigade de Gendarmerie, 2 rue ST Philibert 56110 GOURIN
Hotel de ville, 24 Rue Jacques Rodallec 56110 GOURIN

- TYPE D'INSTALLATIONS OU DE MATÉRIELS MIS À DISPOSITION

Appartement de type F4 avec cave.

- ADRESSE DU SITE UTILISÉ :

Rue Brizeux 56110 GOURIN

- TYPE D'EXERCICE (IP, TM, secourisme ...)

Sans objet

- CONDITIONS DE RÉSERVATION ET CONTACTS :

Sans objet

- CONDITIONS D'UTILISATIONS :

CRÉNEAUX : Sans objet

EFFECTIFS AUTORISÉS : 3

ARMES ET MUNITIONS AUTORISÉES : Non

AUTRES : local à vocation exclusive d'hébergement des gendarmes adjoints volontaires de la BP GOURIN.

- CONVENTION PASSÉE À TITRE GRACIEUX ?

Acquittement des charges d'occupation par la Gendarmerie.

- DURÉE DE LA CONVENTION ET DATE DU DÉBUT SOUHAITÉ DE LA CONVENTION (après la date de la demande, sauf pour les TM) :

- RECONDUCTION POSSIBLE ? (expresse ou tacite) :

DATE ET SIGNATURE DU DEMANDEUR	DATE ET SIGNATURE DU PERMETTANT
Adjutant-chef David LAURENT, commandant de Brigade	Monsieur Hervé LE FLOC'H Maire de GOURIN 

VISA AVEC AVIS DU GGD OU GGM